



## MASTER 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE

# DROIT ET MANAGEMENT DES ADMINISTRATIONS ET DE L'ACTION PUBLIQUE PARCOURS DIRECTION DES FINANCES, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE

en contrat d'apprentissage

RNCP 38166



## NIVEAU DE DIPLÔME

BAC+5



## LES PERSPECTIVES MÉTIER

- Directeur général des services ou DGS adjoint,
- Directeur des affaires juridiques,
- Directeur des finances,
- Contrôleur de gestion,
- Responsable des ressources humaines,
- Directeur de la commande publique ou des marchés publics,
- Responsable du développement local,
- Chargé de mission (action sociale, coopération décentralisée, politique de la ville, etc.),
- Cadre financier dans les organismes bancaires qui réalisent des opérations avec les collectivités,
- Consultant en cabinet d'audit ou de conseil auprès des institutions locales,
- Avocat spécialisé en droit local,
- Juriste droit public pour les entreprises privées contractant avec les collectivités locales.



## OÙ EXERCER L'ACTIVITÉ ?

- Collectivités territoriales : communes, conseils départementaux, conseils régionaux.
- Services déconcentrés de l'État (Préfectures, etc.)
- Établissements publics locaux : établissement public de coopération intercommunale, centre communal d'action sociale, service départemental d'incendie et de secours.
- Structures de droit privé en lien avec le domaine de l'action publique : société d'économie mixte locale, société publique locale, cabinet d'audit, cabinet de conseil en commande publique, société spécialisée dans l'assurance auprès des collectivités territoriales, organisme bancaire, cabinet d'avocats, sociétés purement commerciales.



## LES MISSIONS EN ENTREPRISE

( Liste de missions non exhaustive )

Les missions à dimension juridique ou managériale touchent aux différents domaines de l'action publique locale : affaires juridiques, finances et comptabilité, audit et contrôle, commande publique, action économique et développement local, action sociale et enfance, ressources humaines, etc.

Dans leur contenu, les missions peuvent elles-mêmes être des plus diverses :

- Établir une note de synthèse, une analyse juridique, un bilan d'activité,
- Construire et analyser les budgets,
- Conduire un audit opérationnel d'organisation ou de performance,
- Mettre en place un manuel de procédures et optimiser celles-ci,
- Mettre en place une comptabilité de gestion et des tableaux de bord,
- Conduire une évaluation de politique publique,
- Optimiser la commande publique,
- Prévoir, gérer et analyser l'évolution des charges de personnel,
- Mener un recrutement,
- Optimiser les procédures RH dans le respect du cadre légal,
- Effectuer une veille juridique,
- Sécuriser des opérations d'achat public : procédure de passation de marchés publics et de délégations de service public,
- Gérer projets et programmes,
- Conduire un audit comptable,
- Mener un diagnostic financier,
- Construire un plan de financement,
- Mettre en place un plan de communication,
- Définir une politique tarifaire adaptée.

MASTER 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE  
DROIT ET MANAGEMENT DES ADMINISTRATIONS ET DE L'ACTION PUBLIQUE  
PARCOURS DIRECTION DES FINANCES, DE LA PROSPECTIVES ET DE LA PERFORMANCE  
en contrat d'apprentissage



## LES ENSEIGNEMENTS À L'UNIVERSITÉ

### SEMESTRE 9

- Ingénierie administrative des collectivités locales
- Finances et fiscalité locales
- Droit des aides économiques
- Risque assurantiel et secteur public
- Droit et Management de l'administration numérique
- Audit d'organisation et de performance
- Cas de Management
- Gestion comptable et contrôle de gestion
- Management des risques et gestion de crise

### SEMESTRE 10

- Administration territoriale de l'État
- Gestion des ressources humaines
- Statut du personnel territorial
- Contrôle des satellites et pilotage des PPP
- Conduite et évaluation de politiques publiques
- Management de projet
- Cas de Management
- Conduite de projets professionnels (projets collectifs)
- Rapport de stage ou d'apprentissage
- Pix + Droit (facultatif)
- Gestion financière
- Financement des grands projets publics
- Attractivité territoriale et gestion des écosystèmes



## LA DURÉE DE LA FORMATION

- 1 an



## PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION

Être titulaire :

- d'un master 1 de droit public,
- ou d'un master 1 de gestion/management tourné vers l'action publique,
- ou d'un master 1 de sciences politiques orienté vers l'action publique,
- ou d'un master 1 de droit privé, mais avec nécessité d'attester une appétence pour l'action publique (obtention parallèle d'un DU, d'un certificat, d'un MOOC, suivi d'une préparation concours administratifs...).

## OÙ SUIVRE cette formation ?



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS  
FACULTÉ DE DROIT D'ÉCONOMIE  
ET DE GESTION  
Rue de Blois - BP 26739  
45067 ORLÉANS Cedex 2

### ● PROJET TUTORÉ

- Développement de travaux individuels ou en groupe, permettant l'application des acquis de la formation lors d'exercices réels sur une problématique concrète.

### ● MÉMOIRE/RAPPORT

- Réalisation d'une étude confiée par l'entreprise d'accueil (synthèse des résultats dans un mémoire/ un rapport et soutenance devant un jury).



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS